

PUBLIÉ LE 10/07/2025 - MIS À JOUR LE 11/07/2025

Ajout de nouvelles benzodiazépines de synthèse (designer benzodiazépines) sur la liste des substances psychotropes

DÉCISIONS (AUTRES PRODUITS) - SUBSTANCES VÉNÉNEUSES (STUPÉFIANTS & PSYCHOTROPES)

Nous classons de nouvelles benzodiazépines de synthèse (aussi appelées « designer benzodiazépines » ou D-BZD) sur la liste des psychotropes. Ces substances ont des effets plus puissants que ceux des médicaments contenant des benzodiazépines. Leur usage expose à des risques de dépendance et de décès en cas de surdosage.

Les benzodiazépines de synthèse (aussi appelées « designer benzodiazépines » ou D-BZD ou analogues synthétiques des benzodiazépines non pharmaceutiques) sont des « nouveaux produits de synthèse » (ou NPS) ayant la structure chimique et les effets pharmacologiques des médicaments de type benzodiazépines. Elles sont illégales et généralement vendues sur Internet sous diverses formes (buvards, liquides, poudres, comprimés). Elles sont notamment utilisées pour réduire l'anxiété, comme sédatif ou encore en association avec d'autres drogues.

En 2018, nous avions classé certaines de ces benzodiazépines de synthèse sur la liste des substances psychotropes. Or, le nombre de signalements d'addictovigilance liés aux benzodiazépines de synthèse continue d'augmenter et de nouvelles molécules de cette classe ont été identifiées sur le territoire.

En raison des risques pour la santé : risques d'abus, de dépendance et de surdose, ainsi que de leur circulation sur le territoire, nous classons 9 nouvelles substances : la production, la vente et l'usage en sont interdits en France, à partir du 10/07/2025.

Les 9 benzodiazépines de synthèse ajoutées à la liste des substances psychotropes : +

- bentazépam ;
- bromonordiazépam (synonyme désalkylgidazépam) ;
- flubrotizolam ;
- fluclotizolam ;
- gidazépam ;
- méthylclonazépam ;
- norflurazépam (synonyme norfludiazépam ou désalkylflurazépam) ;
- thionordazépam (synonyme déméthylsulazépam) ;
- tofisopam (synonyme emandaxin).

En effet, la puissance d'action de ces benzodiazépines de synthèse fait qu'elles peuvent entraîner des effets graves pour la santé, même à très faible dose : sédation sévère (somnolence jusqu'au coma), confusion, agitation, altération de la mémoire, troubles de l'équilibre et de la coordination, difficultés à respirer. Ces effets indésirables peuvent durer plusieurs jours. Le risque de surdosage (overdose) potentiellement mortel est également très élevé.

Ces molécules sont généralement utilisées à faible dose, ce qui peut les rendre difficilement détectables dans le sang. De plus, elles sont souvent méconnues et donc non détectées lors des analyses biologiques, exposant les

consommateurs à un retard de prise en charge lors d'une hospitalisation ou en cas de surdosage.

Informations pour les consommateurs et leurs proches

Si vous (ou un de vos proches) ressentez des effets indésirables suite à la consommation d'une benzodiazépine de synthèse (parfois appelée « designer benzodiazépine » ou D-BZD), **appelez le Samu**.

Si vous prenez des benzodiazépines de synthèse de façon répétée, l'arrêt brutal peut entraîner des symptômes de sevrage : anxiété, insomnie, agitation et convulsions.

Si vous avez des difficultés à contrôler et/ou à arrêter votre consommation, consultez un médecin ou une structure spécialisée dans la prise en charge des addictions. Toutes les adresses et les informations sont disponibles sur drogues-info-service.fr. Vous pouvez également contacter lecentre d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance-addictovigilance (CEIP-A) de votre région.

Déclarez tout cas grave lié à un abus, une dépendance et/ou un usage détourné sur le site https://signalement.social-sante.gouv.fr/

Information pour les professionnels de santé

Si un patient présente une altération de la conscience, une hypotonie et une dépression respiratoire sans signe évocateur d'intoxication opioïde, il peut s'agir d'une intoxication aux benzodiazépines de synthèse. Ces molécules sont généralement utilisées à faible dose, ce qui les rend difficilement détectables.

En cas de suspicion de surdosage ou d'intoxication, le flumazénil, antagoniste des benzodiazépines, permet d'annuler les effets des benzodiazépines de synthèse tels que coma et dépression respiratoire, confirmant ainsi la présence de benzodiazépines.

Concernant l'identification des produits ainsi que la prise en charge des usagers concernés, vous pouvez contacter le CEIP-A ainsi que le centre antipoison de votre région.

L'analyse du produit consommé peut être réalisée notamment via le dispositifSINTES (Système d'identification national des toxiques et des substances) de l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives.